

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 299 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : H. TASSIM BRAHIM

Date de naissance : 1941

Adresse : ANDALOUS III Rue 6. N° 23 CASA

Tél. : 05 22 30 72 473

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Doctor Fatima BELLAMY
O. R. L.
cl. Place Charles Nico
Face Inst'ut Pasteur
Casablanca*

Date de consultation : 21/07/2023 Age :

Nom et prénom du malade :

H. TASSIM BRAHIM

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hypocalcaémie

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA BRAHIM

Le : 24/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :

mhmed

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21.07.23	C8	K40	300 + 400 = 700 Dhs	Docteur Charles ALAOUI Dr. L. 21, Place Charles Alaoui (Pép. Institut Pasteur) Tel: 48.38.80 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

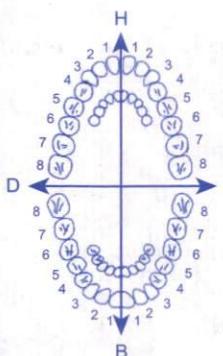
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

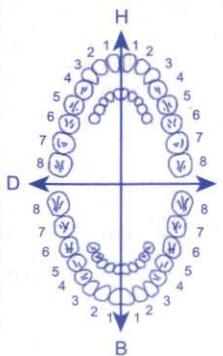
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	00000000	00000000
B	00000000 35533411	11433553
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Fatima BELLAMY

دكتورة فاطمة بلامي

O.R.L.

اختصاصية في أمراض
الأذن - الأنف - الحنجرة

21, Place Pasteur - 2ème Étage N° 8
(Face Institut Pasteur) Casablanca
Tél. : 0522 48 36 80

إقامة باستور، 21 ساحة لويس باستور الطابق الثاني
رقم 8 هي المستشفيات الدار البيضاء
الهاتف : 0522 48 36 80

Casablanca, le : **21/07/2023** الدار البيضاء في :

NOTE D'HONORAIRES

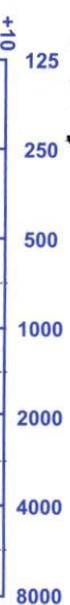
Mr MOTASSIM BRAHIM

COSULTATION: 300DH

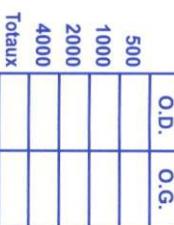
AUDIOGRAMME :400DH

TOTALE :700DH

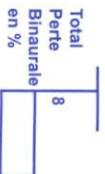
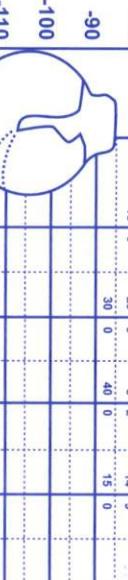
Docteur Fatima BELLAMY
O. R. L.
21, Place Charles Nicot
(Face Institut Pasteur)
Tél. 48.36.80 - Casablanca



~~— CA + CWA~~

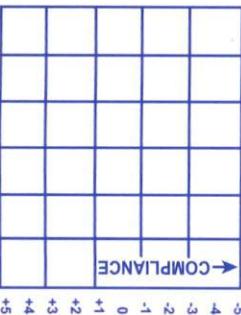


**BOX 7 =
MO X 7 =**



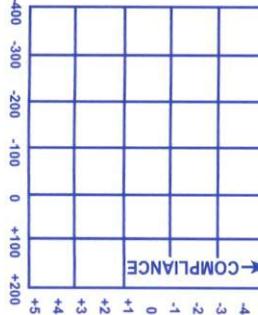
TYMPANOMETRE OD

Bing



TYMPANOMETRE OG

Bing



I.C.A. = + + = $\frac{3}{3}$ =

2 256 512 1024 2048 4096 8192

Nom. Metassiu Prénom. Brahim

Age Profession

Adresse

Date 21.07.2023

AUDIOGRAMME

OBSERVATIONS :

~~Docteur Fatima BELLAMY
D. R. L.
21, Place Charles Nicet
(Face Institut Pasteur)
Tél. 48.38.80 - Casablanca~~

Traitement chirurgical

Date :

Côté

Type de l'intervention :